


Uniquement sur RENDEZ-VOUS au 02.99.73.00.18

<b>Pièces à produire</b>	Formulaire	Remplir le formulaire CERFA à l'ENCRE NOIRE ou faire une pré-demande en ligne sur le site de la Ville de COMBOURG <a href="http://www.combourg.com">www.combourg.com</a> ou sur le site de l'ANTS : <a href="https://predemande-cni.ants.gouv.fr">https://predemande-cni.ants.gouv.fr</a>  Le demandeur doit être présent au dépôt et au retrait du passeport et de la CNI
	<b>1 Photo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récente (moins de 3 mois) de format 35x45 mn, sans pliure</li> <li>- Tête droite et nue (pas de foulard, pas de bandeau, pas de serre-tête...),</li> <li>- Visage et cou dégagés (pas de chevelure sur le visage, pas d'écharpe, pas de col montant au niveau du cou)</li> <li>- De face, expression neutre (pas de sourire), bouche fermée</li> <li>- Le port de lunettes est interdit</li> </ul> <p style="color: red; margin-top: 10px;"><b>Attention : une photo non conforme entraîne un rejet de dossier</b></p>
	<b>Justificatif d'identité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Acte de naissance de moins de 3 mois, original, copie intégrale</li> <li><input type="checkbox"/> Carte d'identité plastifiée, valide ou périmée depuis – de 5 ans</li> <li><input type="checkbox"/> Passeport sécurisé, valide ou périmé depuis – de 5 ans</li> </ul> <p style="margin-top: 10px;"><b>NB : Restitution obligatoire de l'ancien passeport et de l'ancienne CNI</b></p>
	<b>Justificatif de domicile</b>  <b>EN ORIGINAL</b>	<p><b>Justificatif récent : moins de 6 mois au nom de l'intéressé :</b> facture de gaz, de téléphone (...) impôt sur le revenu, bulletin de salaire</p> <p><b>Si vous habitez chez quelqu'un et que vous avez moins de 25 ans (y compris enfant majeur domicilié chez ses parents) :</b></p> <p>L'hébergeant doit vous fournir : un justificatif d'identité + un justificatif de domicile à son nom + une attestation certifiant que vous habitez chez lui.</p> <p><b>Pour les mineurs dont les parents sont divorcés ou séparés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jugement de divorce (intégralité / convention / décision judiciaire.</li> <li>• En cas de résidence alternée : justificatif de domicile + justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport) de chacun des 2 parents + si séparation des parents non mariés : accord amiable écrit avec les signatures des 2 parents.</li> </ul>
<b>Pièces supplémentaires en fonction de votre situation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les mineurs :</b> carte d'identité ou passeport du représentant légal qui dépose la demande.</li> <li>• <b>En cas de perte/vol :</b> déclaration de perte délivrée en mairie ou déclaration de vol délivrée en gendarmerie ou commissariat de police.</li> <li>• <b>En cas d'utilisation du 2<sup>ème</sup> nom :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nom du conjoint :</b> copie intégrale de votre acte de naissance comportant la mention du mariage ou de votre acte de mariage de moins de 3 mois.</li> <li>- <b>Nom de l'ex-conjoint :</b> autorisation écrite de l'ex-conjoint ou jugement de divorce mentionnant l'autorisation.</li> <li>- <b>Mention « veuf » ou « veuve » :</b> acte de décès du conjoint décédé</li> </ul> </li> <li>• <b>En cas de tutelle :</b> jugement de tutelle + présence obligatoire du tuteur au dépôt et au retrait.</li> <li>• <b>En cas de naturalisation française :</b> copie intégrale de votre acte de naissance portant la mention du décret de naturalisation + certificat de nationalité française.</li> </ul>
<b>Coût</b>		<p><b>PASSEPORT :</b></p> <p>Majeur : 86 € en timbres fiscaux</p> <p>Mineur de 15 ans à 18 ans : 42 € en timbres fiscaux</p> <p>Mineur de moins de 15 ans : 17 € en en timbres fiscaux</p> <p><b>CNI :</b></p> <p>Gratuite sauf en cas de perte ou de vol : Timbre fiscal de 25€</p> <p style="margin-top: 10px;"> Achat des timbres fiscaux : bar-tabac, trésorerie ou en ligne : <a href="https://timbres.impots.gouv.fr">https://timbres.impots.gouv.fr</a></p>